

Fédération de la réanimation, référentiels métiers et structures, enquête nationale : la réanimation française assume son identité

The intensive care medicine Federation; organisation and structure recommendations; national survey: A new step for intensive care medicine in France

J. Reignier · F. Fourrier

© SRLF et Springer-Verlag France 2012

Notre spécialité, la réanimation, est représentée par plusieurs organisations qui ont toutes leur raison d'être et leur incontestable légitimité : la Société de réanimation de langue française (SRLF), le Collège de réanimation et d'urgence des hôpitaux extra-universitaires de France (CREUF), le Collège national des enseignants de réanimation (CNER), le Syndicat national des médecins réanimateurs des hôpitaux publics (SNMRHP), l'Association des réanimateurs du secteur privé (ARDSP), le Groupe francophone de réanimation et urgences pédiatriques (GFRUP), le Collège de bonnes pratiques en réanimation (CBPR) et la sous-section 48-02 du Conseil national des universités (CNU) en charge de la réanimation. La réanimation reste néanmoins une spécialité mal connue du grand public, mais aussi de nos tutelles qui ont parfois des difficultés à appréhender les nécessités de cette spécialité toujours perçue comme structurante et indispensable, mais aussi couteuse par le matériel sophistiqué, les personnels toujours mieux formés et l'organisation irréprochable que la bonne prise en charge des patients exige. La nouvelle organisation de la formation médicale continue (FMC) (désormais développement professionnel continu) et de l'évaluation des pratiques professionnelles et des services nécessite aussi la création de conseils professionnels de spécialité, garantissant indépendance et absence de conflit d'intérêt.

Dans ce contexte, la création d'une structure assurant la coordination des différentes organisations liées à la réanimation et pouvant parler, sur certains sujets, d'une seule voix au

nom de la spécialité aussi bien avec les autorités de tutelles, les ministères compétents, que les professionnels de la spécialité paraissait indispensable. D'autres spécialités telles que la neurologie, la pneumologie, la cardiologie ont déjà effectué la démarche et ont créé fédérations et conseils de spécialités. Il était devenu indispensable que notre spécialité suive aussi cette évolution. Après une première étape ayant conduit à la création trois ans auparavant du Comité de coordination de la réanimation (CCR), le temps était venu de créer une Fédération de la réanimation, regroupant toutes les composantes de la spécialité, avec un statut juridique adapté. La Fédération, évolution logique du CCR auquel elle se substitue, regroupe les composantes de la réanimation citées plus haut et toutes représentées à son conseil d'administration. Ses statuts ont été déposés le 22 mars 2012.

La Fédération de la réanimation a pour but de constituer une interface de coordination, d'orientation stratégique et d'information entre les différentes associations constituan-tes, dans le cadre des opérations concernant les réanimateurs auprès des tutelles nationales ou internationales, du grand public et des industriels ; d'être une structure de réflexion et d'information sur la politique de la discipline et ses choix stratégiques ; d'aider aux actions dans le champ de la formation médicale continue, de l'évaluation et de l'accréditation des médecins réanimateurs et des soignants. La Fédération constituera aussi le conseil professionnel de la spécialité. Son siège est à la Maison de réanimation, 48, avenue Claude-Vellefaux, F-75010 Paris. La création de la Fédération de la réanimation constitue, pour notre spécialité, une étape décisive vers une unité renforcée, une identité plus marquée et, en conséquence, une visibilité accrue.

C'est fort logiquement sous l'égide de la Fédération que va être prochainement publié dans la revue *Réanimation* le référentiel « Structures et organisation des unités de réanimation » [1]. Ce nouveau référentiel sera accessible en ligne sur le portail de la réanimation (www.srlf.org). Il s'ajoute et complète les référentiels professionnels de la spécialité déjà disponibles en ligne sur le portail de la réanimation :

J. Reignier

Service de réanimation polyvalente,
Fédération de la réanimation, CHD Les Oudairies,
F-85925 La Roche-sur-Yon cedex 09, France

F. Fourrier (✉)

Service de réanimation polyvalente,
Fédération de la réanimation, hôpital Roger-Salengro,
département universitaire de réanimation et urgences médicales,
université Lille-II, CHRU de Lille, F-59037 Lille cedex, France
e-mail : francois.fourrier@chru-lille.fr

- « Référentiel de compétences et d'aptitudes du médecin réanimateur » [2] ;
- « Référentiel de compétences et d'aptitudes du masseur-kinésithérapeute de réanimation en secteur adulte » [3] ;
- « Référentiel des compétences de l'infirmier(ère) de réanimation » [4] et « Livret d'adaptation à l'emploi de l'infirmier(ère) arrivant en réanimation » [5].

Élaboré par un groupe d'experts de la spécialité, le référentiel « Structures et organisation des unités de réanimation » aborde tous les champs architecturaux, managériaux, logistiques et humains de l'organisation d'un service de réanimation. Il comporte 300 recommandations élaborées à partir d'une analyse détaillée de la littérature existante.

L'ensemble de ces référentiels métiers et structures constitue un socle solide. Ils ont pour objectif d'améliorer la sécurité et la qualité des soins délivrés à nos patients et sont au service de tous. Transmis aux autorités de tutelle, ils permettront aussi à chaque réanimateur, chef de service ou chef de pôle de disposer de documents de référence pour organiser et gérer leurs unités. De nombreux collègues ont participé à l'élaboration de ces référentiels. Qu'ils en soient tous remerciés.

Avant la fin de cette année, la Fédération de la réanimation publiera les résultats de l'enquête nationale « Démographie et structures des services de réanimation français (hors réanimation chirurgicale). État des lieux ». Plus de 200 services ont répondu à cette enquête nationale dont l'objectif était de faire un état des lieux structurel et démographique de la réanimation française. Ses résultats permettront de mieux guider les prochaines grandes orientations de la spécialité concernant la formation des futures générations de

réanimateurs, mais aussi l'organisation territoriale de la réanimation et la structuration de nos services.

La réanimation française vient de franchir une étape décisive. Elle dispose désormais d'une Fédération, instance unique lui permettant de parler d'une seule voix sur tous les sujets transversaux de la spécialité. Elle est ouverte aux structures qui voudraient la rejoindre et adopter ses principes. Elle s'est dotée d'un corpus de référentiels qui définissent précisément les besoins de formation et les conditions d'exercice de la spécialité. Elle disposera très bientôt de données chiffrées permettant en particulier de mieux cibler les besoins en réanimateurs sur le territoire national pour les années à venir.

Conflit d'intérêt : les auteurs déclarent ne pas avoir de conflit d'intérêt.

Références

1. Fourrier F, Boiteau R, Charbonneau P, et al (2012) Structures et organisation des unités de réanimation : 300 recommandations. *Réanimation* (in press)
2. [2011] Référentiel de compétences et d'aptitudes du médecin réanimateur. *Réanimation* 20:S705–S24
3. Société de kinésithérapie de réanimation (SKR) (2011) Référentiel de compétences et d'aptitudes du masseur-kinésithérapeute de réanimation (MKREA) en secteur adulte. *Réanimation* 20:S725–S36
4. [2011] Référentiel de compétences de l'infirmière de réanimation. *Réanimation* 20:S737–S46
5. [2011] Livret d'adaptation à l'emploi — infirmier(ière)s de réanimation. *Réanimation* 20:S747–S66